

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Mise à disposition, à titre payant, de la salle Dequesnes à des particuliers

N° : VA_DEC2023_628

Service : Protocole, manifestations et sécurité

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

décidons

De mettre à disposition, à titre payant, la salle Dequesnes à :

- Mme Duthoit Danièle du 17 au 19 novembre 2023, au prix de 387,20 € TTC ;
- M. Aouad Adel du 24 au 26 novembre 2023, au prix de 387,20 € TTC.

Une convention sera signée pour chaque mise à disposition.

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 8 novembre 2023

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20230101-198663A-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 10 novembre 2023